Consultant : Guide Opérationnel pour les Plans Simples de Gestion pour les Concessions Forestières des Communautés Locale en RDC

Termes de Référence

Contexte

Le World Resources Institute (WRI) et United States Forest Service (USFS) International Programs sont des partenaires à la mise en œuvre du Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE) de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Leurs activités visent à soutenir la réalisation de l'objectif global de CARPE III afin d'assurer « la transition de l'Afrique centrale vers la gestion durable des forêts, la réduction des menaces sur la biodiversité, l'établissement des politiques et des règles environnementales pour soutenir la conservation de la biodiversité et des forêts, et le renforcement des capacités de surveillance des forêts, des émissions de gaz à effet de serre et de la biodiversité. »

Dans le contexte de ce programme, WRI et USFS travaille en collaboration étroite avec le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et de Développement Durable à travers la Direction de la Gestion Forestière pour appuyer la mise en œuvre de la foresterie communautaire en RDC. La code forestier promulgué en août 2002 le régime forestier national visant à promouvoir une gestion rationnelle et durable des ressources forestières de façon à accroître leur contribution au développement économique, social et culturel des générations présentes, tout en préservant les écosystèmes forestiers et la biodiversité forestière au profit des générations futures. Dans ce sens il donne dans article 22 les communautés locales le droit d'obtenir une concession forestière parmi les forêts possédées en vertu de leur coutume.

En août 2014 le décret 14/018 fut signé fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés. Et en février 2016 l'arrêté ministériel 025 portant dispositions spécifiques relative à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales. Cet arrêté donne le règlement et conditions préalables à la gestion et exploitation d'une concession forestière de communauté locale. L'arrêté donne référence au besoin pour un guide opérationnel qui définira les règles concernant et le contenu et le processus d'élaboration du plan simple de gestion (PSG) des concessions forestières de communauté locale (CFCL). Dans le cadre de cet appui, WRI et USFS recrute un consultant pour appuyer le processus de la rédaction et de la validation du guide opérationnel du PSG

Le/la consultant(e) rapportera au Directeur Adjoint du SCAEMPS et le Coordonnateur du Pays/Central Africa Field Program Manager de USFS, et travaillera étroitement avec le Coordonnateur de la Foresterie Communautaire de WRI.

Durée, Lieu, et Rémunération *:*

La consultance sera base à Kinshasa, République Démocratique du Congo pour un période de trois mois avec un niveau d'effort total de trois mois (63 jours). La rémunération sera proportionnelle à l'expérience et aux compétences.

Objectifs

Ce travail contribuera à la stratégie de renforcement de la gestion des ressources naturelles par les communautés (CBNRM) et la REDD+ du projet SCAEMPS. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Achever la rédaction du guide opérationnel pour les plans simples de gestion pour les concessions forestières des communautés locales
- Assurer la bonne implication des parties prenantes (gouvernement, instituts de recherche, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financières) dans le processus de rédaction du guide
- Appuyer la promulgation du guide à travers le développement des matériaux de communication et de formation

Activités et Livrables

Activité 1 : Rédiger Draft 1 du guide opérationnel pour les plans simples de gestion

Le consultant va passer en revue le Draft 0 du guide opérationnel déjà produit par WRI pour faire une analyse des lacunes et créer un plan de travail pour finaliser le guide. Pour informer le développement du plan de travail, le consultant va solliciter les avis des acteurs clés dans le processus y compris la Direction de la Gestion Forestière (DGF), la Direction des Inventaires et de l'Aménagement Forestier (DIAF) et la Division de la Foresterie Communautaire (DFC). Le consultant va également passer en revue les outils et guides existants dans le secteur forestier pour assurer la cohérence du guide PSG avec les autres outils en usage.

Livrables :
- Plan du travail
- Draft 1 du guide opérationnel pour les plans simples de gestion

Activité 2 : Convoquer un groupe des experts restreints pour préparer une version du guide pour soumettre à la validation

Le consultant va convoquer un groupe restreint des experts de l'administration, des organisations de recherche, de la société civile, et du secteur privé pour passer en revue l'ébauche du guide pour les PSG. Ce travail sera fait à travers le partage du document et la sollicitions du feedback écrite aussi bien que pendant les séances des travaux qui sera organisé par WRI et USFS.

Livrables :
- Comptes rendus des discussions avec un tableau qui résume les commentaires reçus et comment ils étaient pris en compte
- Draft 2 du guide opérationnel pour les plans simples de gestion

Activité 3 : Développer les matériaux de communication et formation sur le guide

Draft 2 du guide sera soumis à l'appréciation de la DGF et la DFC pour avancer avec son validation. Le consultant va préparer les matériaux pour appuyer le processus de validation et aussi l'éventuel processus de formation des utilisateurs du guide.

Livrables :
- Présentation sur le guide pour partager à l'atelier de validation
- Proposition pour la structure et contenu des formations
- Modules de formation

Qualifications

- Diplôme d'études supérieures en foresterie, gestion des ressources naturelles, développement rurale ou autre domaine pertinent
- Au moins 10 années d'expérience à plein temps dans la gestion des forêts ou des ressources naturelles
- Connaissance profonde du secteur des forêts en Afrique Centrale (ex. gestion des ressources naturelles, conservation de la biodiversité)
- Bonne connaissance des principes et procédures en Afrique Centrale pour la gestion durable des ressources naturelles pour les objectifs divers telle que l'exploitation du bois, la valorisation des produits forestiers non-ligneux, la production du bois-énergie, et la conservation
- Expérience avec l'engagement des partenaires gouvernementales et/ou la société civile pour la mise en œuvre conjoint des projets
- Expérience sur terrain y compris avec les initiatives de la foresterie participative ou communautaire est un atout
- Aptitude de recherche et d'analyse, y compris les méthodes de recherche
- Capacité à écrire, d'une manière claire et articulée en français
- Attention aux détails et bonne organisation de travail

Pour postuler :

Envoyer votre CV et une lettre de motivation à Lauren Williams (lauren.goers@wri.org) et Olivia Freeman (olivia.freeman@fs-ip.us) par **25 novembre 2016**.